



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 60121

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le problème posé par l'afflux important des demandeurs d'asile, et notamment dans la région Lorraine où le dispositif d'accueil et d'hébergement est arrivé à saturation. En effet, plusieurs dizaines de personnes ne peuvent être hébergées dans les structures d'accueil spécifiques entraînant ainsi une présence accrue dans les structures de droit commun (CHRS, accueil d'urgence). Ces populations déjà traumatisées par l'exil se retrouvent sans domicile ce qui implique des conditions de vie (scolarité des enfants, accès aux soins, problèmes de violence etc.) extrêmement difficiles. Par ailleurs, les 60 % des primo-arrivants qui sont non francophones connaissent des difficultés encore plus importantes dans leurs démarches du fait de leur faible connaissance voire la non-connaissance de notre langue. Ces difficiles conditions de vie sont incompatibles avec une durée de séjour de plusieurs mois, pourtant souvent imposée par la longueur des délais d'instruction des dossiers pouvant durer jusqu'à deux ans, selon certaines sources. La dégradation de cette situation entraînant la précarisation de la situation de ces personnes est extrêmement préoccupante, et les graves conséquences qui peuvent en découler imposent de dégager des moyens permettant d'accueillir décemment les migrants. Il lui semble que l'Union européenne pourrait soutenir financièrement des programmes qui pourraient être mis en oeuvre dans les régions touchées par ce phénomène afin d'améliorer les capacités d'accueil et par conséquent les conditions de vie de ces personnes. Il lui semble aussi opportun que l'Union européenne se dote de moyens efficaces de surveillance de ces frontières externes. Il souhaite savoir les mesures qu'elle entend prendre sur ces points.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60121

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2209